

Incendies et canicule : la MSA aux côtés des sinistrés, des agriculteurs et des territoires mobilisés

Communiqué de presse
Bobigny, 30/07/2026

Face aux incendies et aux épisodes de canicule qui frappent de nombreux territoires, la MSA exprime sa profonde solidarité envers l'ensemble des personnes touchées par ces événements d'une intensité exceptionnelle. Elle adresse tout son soutien aux familles sinistrées, aux agriculteurs, aux salariés agricoles, aux retraités et plus largement à tous les habitants confrontés aux conséquences humaines, matérielles, économiques, sociales et environnementales de ces catastrophes.

La reconnaissance de l'engagement exemplaire du monde agricole

La MSA tient également à saluer l'engagement remarquable du monde agricole dans la lutte contre les incendies et la protection des populations.

Partout sur les territoires concernés, les agriculteurs mettent leurs savoir-faire, leur connaissance du terrain et leurs matériels à disposition des services de secours. Tracteurs, citernes, moyens logistiques et présence permanente sur le terrain constituent un soutien précieux aux opérations menées par les sapeurs-pompiers et les pouvoirs publics.

Cette mobilisation illustre une nouvelle fois le rôle essentiel joué par l'agriculture dans la résilience et la protection des territoires ruraux.

La MSA pleinement mobilisée aux côtés des pouvoirs publics

Au-delà de l'expression de sa solidarité, la MSA mobilise son Guichet unique pour accompagner les agriculteurs, salariés agricoles et familles touchés par les incendies et les épisodes de canicule. En coordination avec les pouvoirs publics et l'ensemble de ses partenaires, elle déploie des mesures de prévention, de soutien et d'accompagnement adaptées aux besoins des populations concernées, tout en renforçant sa veille territoriale afin d'identifier et d'accompagner au plus tôt les situations de fragilité.

- **Soutien Agri**, pour proposer un accompagnement personnalisé face aux difficultés économiques, sociales ou administratives : <https://www.msa.fr/lfp/soutien-agri>
- **Agri'Écoute**, service d'écoute et de soutien psychologique accessible 24h/24 et 7j/7, complété par des accompagnements individuels et collectifs : <https://www.msa.fr/lfp/solidarite/prevention-suicide>
- Déploiement de démarches d'« **aller-vers** » conduites par le réseau des 13 000 élus MSA, les travailleurs sociaux et les conseillers MSA, afin d'identifier et d'accompagner les personnes les plus fragilisées,
- **Aides financières d'urgence d'action sanitaire et sociale** et échéanciers de cotisations sont mobilisés,
- **Aide au répit administratif**, pour soulager les exploitants confrontés à une surcharge administrative liée à la gestion de crise ;
- **Mobilisation des équipes santé-sécurité au travail** pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs et protéger la santé des travailleurs agricoles

Jean-François Fruttero, Président de la CCMSA rappelle que « *Les incendies et les épisodes de canicule soulignent la nécessité d'accompagner les exploitations agricoles face aux conséquences du changement climatique. La MSA entend jouer pleinement son rôle en soutenant les agriculteurs (exploitants et salariés) dans les périodes de crise mais aussi dans les transformations qu'imposent les évolutions climatiques. Dans le cadre de sa stratégie MSA 2030, elle agit pour renforcer la résilience économique, sociale et humaine des exploitations agricoles et des territoires ruraux* ».

François Serpaud, premier vice-président, "Dans ces circonstances particulièrement difficiles, la MSA est pleinement mobilisée aux côtés de toutes les personnes touchées. Nous exprimons notre soutien aux sinistrés et notre reconnaissance aux agriculteurs qui participent activement à la protection des populations et des territoires. Avec les pouvoirs publics et l'ensemble de nos partenaires, nous mettons en œuvre tous les dispositifs nécessaires pour accompagner les ressortissants agricoles dans l'urgence comme dans la durée."

Anne-Laure Torrésin, Directrice générale de la CCMSA, « Dans ces circonstances difficiles, je souhaite rendre hommage aux femmes et aux hommes de la MSA qui se mobilisent chaque jour au plus près des territoires. Souvent eux-mêmes confrontés aux effets de la canicule ou des incendies, ils continuent d'accompagner nos adhérents avec professionnalisme, solidarité et humanité. »

À propos de la MSA

Avec près de 30 milliards de prestations versées à 5,3 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit. Grâce à son organisation en guichet unique, la MSA accompagne ses ressortissants tout au long de leur vie et leur offre une protection sociale globale en versant toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre en matière de santé, famille, retraite, accident du travail et maladie professionnelle. Particulièrement engagée sur les territoires, la MSA développe de nombreuses actions complémentaires à ses missions de service public, au plus près des populations rurales. Toute l'année, les 12 978 élus-bénévoles et les 15 000 salariés de la MSA contribuent ainsi par leurs efforts au développement de la solidarité, du dynamisme et de l'attractivité des territoires ruraux.